

Paris, le 25 mai 2016

LA TRICOGNE CONFIRME SON SOUTIEN A L'OFFRE D'EUROSIC

Par un courrier en date de ce jour, la société La Tricogne SC, actionnaire à hauteur de 5,8% du capital de Foncière de Paris (soit 596 158 actions), a fait savoir à Eurosic que « *compte tenu du rendement induit de son offre et des perspectives de croissance à moyen-terme annoncées par Eurosic* », La Tricogne « *réitère son engagement d'apport à la branche actions de l'offre publique déposée le 11 mars 2016 par Eurosic* »¹ sur les titres Foncière de Paris.

A propos d'Eurosic

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) qui gère un patrimoine évalué à plus de 3 milliards d'euros à fin décembre 2015, principalement composé de bureaux, situés à Paris, en région parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

Eurosic détient une participation de 26,64% dans la société Foncière de Paris depuis le 12 mai 2016.

L'action Eurosic est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

Relations Investisseurs et presse

CITIGATE DEWE ROGERSON

Nicolas Castex

Tél : +33 1 53 32 78 88 / + 33 6 66 58 82 45

Nicolas.castex@citigate.fr

EUROSIC

Nicolas Darius

Directeur Finances

Tel: +33 1 45 02 24 73

n.darius@eurosic.fr

Pour plus d'information : www.eurosic.fr

¹ La note d'information relative à l'offre a, en application de la décision de conformité de l'AMF reçu le visa n°16-150 en date du 26 avril 2016. La note d'information qui a fait l'objet d'une diffusion dans le public le 27 avril 2016 conformément aux dispositions de l'article 231-27, 1° et 2° du règlement général de l'AMF et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de cette même société déposées auprès de l'AMF le 17 mai 2016, sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Eurosic (www.eurosic.fr). L'offre est ouverte depuis le 19 mai.